

Ecole élémentaire Philippe Foré
Place de l'hôtel de ville
31370 Bérat

Compte rendu conseil d'école du 7 novembre 2014

Membres Présents :

Parents délégués :

Mesdames AMILHAT, BOUNY , CIEUTAT

Messieurs: BLANCO, DIEZ et LOPVET

Enseignants :

Mesdames BESSET, DORE, OSTER, TAULAIGO, PERISSE, SAINT AUBIN,
LAFOND PUYO, VAUGELADE, RUIZ

Messieurs CODINA, PORTOLES

Mairie :

Monsieur BLANC, Maire de Bérat,

Madame LEBRUN Maire-adjoint chargé des affaires scolaires

ALAE : Mme GOLA, directrice

Membres Excusés :

Monsieur RESPAUD, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Mme BOIZARD, enseignante

Mmes ESCOUBOUÉ, M FARGEOT, parents d'élèves

Membres absents :

Mmes CONSTANT, KOHANIC, KARDJOUJ, M DELERNIA, parents d'élèves

Début de séance : 17 heures 30

Tour de table pour une présentation de chacun.

I) Equipe enseignante et effectifs

Présentation de l'équipe

■ 12 classes et 14 enseignants et un membre du réseau d'aide aux élèves en difficulté :

M BERBIS, psychologue scolaire.

Deux nouvelles enseignantes cette année : Mme Ducournau et Mme RUIZ.

Mme Saint Aubin complète le temps partiel de Mme Vaugelade le mardi puis assure le temps de décharge de la direction les lundis et jeudis.

Effectifs

A ce jour 292 élèves, effectif stable par rapport à l'année dernière.

CLIS 11 - CP 25 - CP 25 - CP/ CE1/CE2 19 - CE1 26 - CE1 26 - CE2 26 - CE2 27 -
CM1 28 - CM1/CM2 - CM2 28 - CM2 28

2 départs sont annoncés pour le mois de décembre.

Enseignement des langues : Plusieurs enseignants de l'école sont habilités pour prendre en charge cet enseignement. Des échanges de service sont en place qui permettent à l'enseignement de l'anglais d'être assuré du CP au CM2.

Du fait de l'absence prolongée de Mme Boizard, enseignante habilitée, une nouvelle organisation a été mise en place pour permettre d'assurer l'enseignement des langues à tous les élèves.

II) Résultat des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 10 octobre.

Participation : 476 électeurs inscrits, 182 votants, 13 bulletins nuls ou blancs.

Un taux de participation de 38,24% contre 35,95% l'année dernière.

Les 12 postes à pourvoir ont été pourvus.

III) Règlement intérieur 2014 - 2015

Du changement cette année au point 4, surveillance.

Le règlement sera distribué aux familles Après ce conseil d'école.

Voté à l'unanimité.

IV) Traitement de la difficulté scolaire

1) **Rased** : réseau d'aides spécialisé aux élèves en difficultés.

Sur l'école, il est composé du psychologue scolaire, M Berbis.

Ses missions : analyser les situations avec les enseignants, participer aux équipes éducatives, réaliser les bilans nécessaires aux orientations, rencontrer les familles mais il n'effectue pas de suivi.

Deux autres enseignants composent le Rased, un maître E et un maître G qui sont rattachés à la circonscription et peuvent intervenir dans l'école. Pour cela, des demandes d'aides leur sont transmises et après analyse de ces demandes, des aides peuvent être proposées.

Pour rappel, l'année dernière cette aide a été mise en place pour des élèves de cycle 2 (CP et CE1) et ce pendant 6 semaines.

2) **PPRE** : Programme personnalisé de réussite éducative: :ce dispositif est mis en place pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les compétences du socle commun. Le PPRE est mis en place par l'enseignant et présenté aux parents. Il se décline en fiche-actions qui sont évaluées régulièrement et reconduites si nécessaires. Il se concentre prioritairement sur les mathématiques et le français.

Cela concerne 30 élèves pour le moment.

3) **APC** : activités pédagogiques complémentaires

Ce dispositif est proposé 2 fois par semaine maximum pour chaque enfant. Les groupes varient de 1 à 6 élèves. Ces activités se déroulent le lundi, mardi, jeudi de 12h05 à

12h35. Elles auront lieu durant 24 semaines de l'année et représentent un volume horaire annuel de 36 heures.

59 élèves en ont bénéficié sur la première période (de septembre à octobre) ; 66 élèves seront concernés de novembre à décembre.

En période 1 les élèves de CP en bénéficiaient pas de cette aide, le choix ayant été fait de leur laisser un temps d'adaptation suffisant.

Les APC peuvent concerner la difficulté scolaire, l'aide au travail personnel et la mise en place d'actions en lien avec le projet d'école.

Le lien se fait aussi avec l'ALAE : les élèves participent aux activités en deuxième partie de récréation et retrouvent leur classe pour manger.

Iç) Projet d'école

Un travail d'équipe a été mis en route depuis mars 2014. Des modifications sont à apporter, du temps supplémentaire va être dégagé pour poursuivre et finaliser la réflexion. Le nouveau projet d'école sera présenté lors du deuxième conseil d'école.

A cette occasion, remerciements pour la classe mobile informatique livrée au mois de septembre.

Matériel livré : une armoire informatique avec 15 ordinateurs portable.

Mme Jarlier, animatrice informatique de la circonscription a procédé à la configuration des postes et doit venir pour dispenser une formation à l'utilisation de ce nouvel outil.

Cette classe mobile sera utilisée par toutes les classes sauf les CP. Des aménagements ont eu lieu qui permettent la circulation du matériel d'un bâtiment à l'autre. Un système de stockage doit être trouvé (disque dur externe principalement) car l'ordinateur maître ne dispose pas de la capacité suffisante.

La salle informatique pour les CP a été remise en état.

VI) Sécurité dans l'école

■ plan vigipirate : au stade VIGILANCE. Nous mettons en place un filtrage à l'entrée de l'école, nous maintenons les portes fermées, nous contrôlons l'accès à l'établissement. Le portillon est tenu fermé à clé avec déclenchement à distance.

L'affichage a été positionné sur le panneau à côté du portillon.

Le 1er exercice a eu lieu le 13 octobre successivement dans les bâtiments principaux puis dans l'annexe. Cela s'est passé sans incident.

- Bâtiment A et B:

→ évacuation vers la cour

→ évacuation vers le parking enseignant

- Annexe : évacuation vers le grand portail de la cour de l'annexe.

En plus de cet exercice d'évacuation lié aux risques incendie, un exercice PPMS aura lieu au premier trimestre 2015. Des mesures de confinement ou d'évacuation sont établies par rapport aux risques des phénomènes météorologiques essentiellement.

- questions sur les lieux de ralliement

- questions des inclusions et des échanges de service.

IV) ALAE :

Arrivée de 2 nouveaux animateurs :

Rappel d'accueil des élèves : 7h-8h50/ 12h-13h50/16h30-19h

La pause méridienne est de 30 mn pour le repas

30 mn de récréations

45 mn d'activités diverses

- jeux collectifs extérieurs, jeux de société et lecture
- Bibliothèque 1x par mois « histoires à partager » (30 enfants)
- Danse (90 à 100 enfants), origami (50 enfants)
- Echange avec le Bénin (correspondant, danse africaine, récoltes de fournitures scolaires)
- Danse rythmée (40 enfants)
- Arts expressif et créatif (peinture, collage)
- Projet arbitrage (foot/basket)
- Initiation Hand-Ball (prêt de cage par la fédération)
- Projet radio, chant
- Jardin d'été (avec l'APEEB)
- Sensibilisation au tri avec Mme Mirassou de la Communautés de Communes
- Association Vermillon : création d'un conte illustré
- Association Qualiquat : dans country, square dance (danse en carré)
- AME : théâtre
- Eveil musical : association harmony de Rieumes
- Sensibilisation au handicap avec prêt d'une malle pédagogiques

Le spectacle de fin d'année est prévu le vendredi 29 mai 2015 à la salle des fêtes.
Cette année, il ne s'effectuera pas en même temps que la kermesse.

VIII) point sur la coopérative scolaire

Cette année encore , la mandataire est Mme Taulaigo.

Solde actuel : 8468,41€.

La participation des familles de début d'année s'élèvent à 1353 €.

Une copie de la situation actuelle est transmise aux membres du conseil d'école.

Cf feuillet ci-joint.

IX) Sorties scolaires

Les classes de CE1 de Mme Vaugelade, la CLIS et la classe de CP/CE1/CE2 de Mme RUIZ ont effectué une sortie à la maison aux insectes. Cela a débouché en classe sur un travail sur la classification ainsi qu'une éducation à l'environnement.

Autre projet : celui d'une classe découverte à Paris pour tous les CM2 du cours double de Mme Lafond Puyo seraient pris en charge par les deux enseignants de CM2 : M Codina et Mme Besset.

Une première réunion d'information a eu lieu. Les démarches sont en cours de réalisation. L'hébergement se ferait à la Résidence des élèves de l'Ecole Centrale à Châtenay Malabris, le trajet s'effectuerait en bus.

X) Dispositif CLAS

Accompagnement à la scolarité, aide aux devoirs et ouverture culturelle.
Ce dispositif a lieu le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30.

Communication des dates des deux prochains conseils d'école : **jeudi 12 mars 2015**
lundi 15 juin 2015

Pour les parents élus

Pour la Mairie

Pour les enseignants